

**CFF cargo : pérenniser le transport de  
marchandises par le rail au-delà de 2020**

Les restructurations annoncées par CFF Cargo ce printemps visent à supprimer 800 emplois d'ici 2023, et plus de 170 points de chargement. Les régions du Jura, du Jura bernois et Neuchâtel sont particulièrement touchées, il est donc indispensable d'agir et d'éviter ce saucissonnage !

La suppression des subventions au 1er janvier 2019 est la cause principale de l'abandon du rail pour la route, mais la volonté du peuple suisse signifiée tant par le soutien à la RPLP (freiner la croissance du trafic routier poids lourds, encourager le transfert du trafic au rail) que par l'inscription dans le préambule de sa Constitution de l'importance du développement durable est bafouée. De plus, les accords de Paris ont été signés et appellent à une réduction des émissions de CO2. Nos routes ne doivent pas devenir un cortège de camions. Le canton de Jura peut et doit jouer un rôle important dans ce dossier.

Cet automne, des négociations entre CFF Cargo, le canton du Jura et les CJ ont permis de signer un accord qui prévoit de maintenir au moins 80% du trafic par le rail jusqu'à fin 2020. Ce moratoire de deux ans est bien entendu à saluer, mais il n'est malheureusement pas suffisant pour pérenniser le transport de marchandises par le rail dans notre région à moyen et long terme.

Une démarche plus large incluant les cantons voisins et tous les acteurs concernés est nécessaire pour maintenir voire augmenter les transports de marchandises par le rail dans notre région et dans toute la Suisse.

**Nous demandons au Gouvernement de s'engager dès à présent et en collaboration avec d'autres cantons et les acteurs du transport de marchandises à trouver des solutions afin de maintenir voire développer le transport de marchandises par le rail au-delà de 2020.**

Delémont, le 21 novembre 2018

Hanno Schmid

